



# Charte de l'animateur(trice)

Rédigée en septembre 2010 et modifiée en septembre 2013

## NOM et prénom :

Moi, animateur(trice) engagé(e) pour le camp, me fixe comme objectifs :

### ***Être disponible pour tous***

- Pouvoir répondre aux attentes des enfants/jeunes et des parents.
- Assurer à tout moment la sécurité physique, morale et le bien-être des enfants/jeunes.
- Responsabiliser les enfants, leur donner une autonomie pour qu'ils s'épanouissent.
- Offrir de son temps pour l'organisation et la préparation des activités.
- Être à l'écoute des besoins des autres animateurs.
- Veiller à la bonne distribution et au respect des tâches de chacun et à une préparation planifiée et détaillée.

### ***S'auto-discipliner***

- Connaître et intégrer les règles du camp et les appliquer
- Avoir de l'autorité de manière constructive
- Prendre des initiatives et des responsabilités
- Communiquer régulièrement avec l'équipe pédagogique
- Savoir se dépasser tout en acceptant ses limites
- Respecter le droit de réserve en gardant pour soi ce qui se vit dans le camp

### ***Être à l'écoute***

- Etre un exemple, être cohérent entre animateurs et avec soi-même
- Créer des moments propices à l'écoute et au dialogue dans l'EP, entre l'EP et les jeunes.
- Apporter un soutien à celui qui en a besoin mais aussi demander de l'aide le cas échéant
- Etre franc avec les autres, accepter les critiques.

### ***Les camps JA ayant un projet spirituel, j'ai eu un échange avec le directeur sur les points suivants :***

1. Prendre le temps d'avoir une relation personnelle avec Dieu
2. Partager ma foi auprès des jeunes dans la vie de tous les jours
3. Vivre un partage avec les animateurs

**Date**

**Signature**

Clic droit, insérer image